

INSPECTEUR — URBANISME

Poste permanent à temps complet

VILLE D'HUDSON



Tu aimerais travailler au cœur d'une des plus belles villes de la région? Tu voudrais travailler dans un endroit où le respect, la loyauté, l'intégrité et l'équité sont des valeurs importantes? Tu as de la répartie et un dynamisme reconnu? Tu désires mettre à contribution ton talent et tes compétences? Tu aimerais avoir une certaine liberté quant à la gestion de tes tâches? Tu souhaiterais aider le service d'urbanisme à innover dans ses pratiques et procédures?

Applique ici ➡ emplois@ville.hudson.qc.ca

Nous recherchons la perle rare pour un (1) poste d'inspecteur en urbanisme

La Ville d'Hudson est située à l'ouest de l'île de Montréal et fait partie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, en Montérégie. Avec une population de quelque 5600 habitants, Hudson a su conserver sa villégiature et se distingue par la richesse de sa vie culturelle et la mise en valeur de son riche patrimoine. Hudson est aussi reconnue pour ses sites enchanteurs et offre un milieu de vie de grande qualité; où les commodités (boutiques, restos, commerces) se trouvent dans un rayon de marche et où une desserte de transport en commun est disponible aux heures de pointe.

Description du poste

Sous la responsabilité du chef de division du service d'urbanisme, le titulaire de ce poste devra procéder à l'inspection des travaux de construction qui ont été autorisés par la Ville. Il devra s'assurer que les travaux respectent les normes des règlements d'urbanisme et de protection de l'environnement.

Conditions de travail

- Salaire horaire entre 27,56 \$ et 29,83 \$;
- Horaire de travail de 35 heures/semaine, du lundi au jeudi 8 h à 16 h 30 et le vendredi 8 h à 12 h (toute l'année);
- 13 journées fériées, 1 journée mobile;
- 10 journées maladie par année, au prorata de la première année;
- Assurances collectives (payées à 75% par l'employeur) et fonds de pension (5% employeur et employé) lorsque la période de probation est complétée;
- Prime de rétention après 12 mois travaillés ;
- Programme d'aide aux employés 100% au frais de l'employeur;
- Date d'entrée en poste : dès que possible.

Profil recherché

- Être méthodique, structuré et autonome;
- Savoir planifier et organiser ses actions en fonction d'objectifs et d'échéanciers;
- Savoir lire et interpréter des plans et devis;
- Savoir analyser systématiquement et synthétiser les renseignements dans une structure unifiée;
- Savoir communiquer et transiger avec le public ou autres acteurs impliqués dans les projets;
- Pouvoir s'adapter aux changements imprévus.

Sommaire des tâches

- Effectuer les inspections dans le cadre des demandes de permis de construction et de certificats d'autorisation pour assurer la conformité des travaux autorisés;
- Inspecter le territoire, relever les infractions aux règlements d'urbanisme et effectuer le suivi des dossiers et émettre les avis et constats d'infraction requis;
- Traiter les plaintes relatives à l'application des règlements;
- Assurer le suivi quant à l'application des règlements d'urbanisme et municipaux;
- Renseigner les citoyens sur la réglementation en vigueur;
- Procéder à l'analyse des demandes et à l'émission des divers permis et certificats conformément aux règlements d'urbanisme;

Les tâches précitées reflètent les caractéristiques des éléments principaux du travail à accomplir et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive.

Exigences requises

- Détenir une formation collégiale en aménagement et d'urbanisme ou toute autre formation dans un domaine connexe;
- Posséder un minimum d'un an d'expérience en inspection, analyse et émission de permis ;
- Posséder un permis de conduire valide;
- Sont des atouts :
 - Connaissance du milieu municipal;
 - Connaissance du logiciel AccèsCité Territoire;
 - Parler et écrire le français et l'anglais.

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae par courriel à : emplois@ville.hudson.qc.ca ou à la Ville d'Hudson, 481 rue Main, Hudson (Québec) J0P 1H0.

Nous remercions tous les candidats de leurs candidatures. Cependant, seuls les candidats retenus pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactés.

À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des vérifications de référence ou tous autres outils.

L'emploi du genre masculin est privilégié sans discrimination et seulement dans le but d'alléger les textes.

